**Déclaration du Gouvernement de la République de Côte d’Ivoire lors de la session d’avril 2021 du Conseil d’administration**

Monsieur le Président du Conseil d’administration,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Excellence Monsieur le Directeur général du Bureau international,

Monsieur le Vice-Directeur général,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs généraux des postes du monde,

Mesdames et Messieurs les experts et spécialistes de la poste,

Distingués observateurs,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au nom de mon pays, la République de Côte d’Ivoire, vous remercier pour l’opportunité qui m’est offerte de m’adresser ce jour à la Communauté postale à l’occasion de cette première session ordinaire de l’année 2021 du Conseil d’administration de notre Union.

Lors de ma passation de charges en ma qualité de Ministre de l’économie numérique, des télécommunications et de l’innovation, l’organisation du 27e Congrès figurait en bonne place parmi les dossiers reçus.

C’est avec un réel plaisir que je me trouve donc avec vous ce jour à l’occasion de cette session.

Monsieur le Président,

Il me plaît de vous remercier une fois de plus et de rendre hommage à votre leadership avisé dans la conduite remarquable des travaux du Conseil d’administration de notre institution commune, en dépit de cette crise sanitaire mondiale due à la pandémie à Coronavirus.

Mes remerciements vont également à l’endroit de l’Ambassadeur Bishar Hussein, Directeur général, de Monsieur Pascal Clivaz, Vice-Directeur général, et de tous leurs collaborateurs pour leur inestimable soutien à la République de Côte d’Ivoire durant cette phase des préparatifs de ce 27e Congrès.

À cet égard, qu’il me soit permis de saluer la franche et fructueuse collaboration qui existe entre le Comité de préparation du Congrès et l’équipe du Bureau international.

Mesdames et Messieurs,

Il convient de rappeler que l’organisation du 27e Congrès de l’Union postale universelle a été confiée à la République de Côte d’Ivoire par la décision C 30/2016 du Congrès d’Istanbul, en 2016.

Depuis cette date, les autorités ivoiriennes, sur l’impulsion de S.E. M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d’Ivoire, se sont résolument engagées à relever le défi que constitue la parfaite organisation de cet événement majeur.

C’est dans cette dynamique que la pandémie de COVID-19 est venue bouleverser et modifier le planning élaboré pour l’organisation des travaux préparatoires de ce Congrès.

Malgré cette situation sanitaire préoccupante, la République de Côte d’Ivoire, à travers plusieurs correspon­dances, a exprimé et réaffirmé sa ferme volonté d’organiser le 27e Congrès à Abidjan.

Cet engagement a d’ailleurs été entériné à la réunion du Conseil d’administration extraordinaire de l’UPU tenue les 26 et 27 octobre 2020, qui a même fixé la date dudit Congrès **du 9 au 27 août 2021**.

Mesdames et Messieurs,

Suite à cette session extraordinaire d’octobre 2020, le Comité d’organisation, mis en place par le Gouverne­ment ivoirien, a relancé ses activités dans le but de tenir les nouveaux délais. Mon pays tient à rassurer aussi bien le Bureau international que les Pays-membres quant à sa volonté et sa capacité de respecter son engagement de réussir l’organisation parfaite du Congrès en tenant compte de la nouvelle donne sanitaire.

En effet, la vidéoconférence organisée avec le Bureau international de l’UPU le 17 février dernier a permis de réfléchir à la probabilité d’organiser un Congrès en formule hybride en raison de la situation sanitaire mondiale. Bien entendu, les mesures de distanciation liées à la pandémie et la forme hybride du 27e Congrès vont entraîner le réaménagement des conditions d’hébergement, d’accueil, d’accès et de connectivité à Internet et autres supports informatiques, de transport, ainsi que de la salle des plénières.

S’agissant de la lutte contre la COVID-19, il convient d’indiquer que la République de Côte d’Ivoire a mis en place un comité de veille épidémiologique et sanitaire dès l’avènement des premiers cas de contamination détectés, courant mars 2020.

Ce comité de veille, en alerte maximale, a mis en place un plan de riposte adéquat qui a permis de maîtriser et de contenir la pandémie depuis sa survenue.

Quant à l’évolution de la pandémie de COVID-19 en République de Côte d’Ivoire, les statistiques révèlent, à la date du 28 avril 2021, 45 943 cas confirmés de la COVID-19 dont 45 469 personnes guéries et 286 décès. Le nombre de cas actifs est actuellement de 188. Il est à noter que ces résultats sont parmi les meilleurs en Afrique et dans le monde, ce qui confirme bien la bonne maîtrise de la pandémie en République de Côte d’Ivoire.

En ce qui concerne la vaccination contre la COVID-19, la République de Côte d’Ivoire a reçu 554 000 doses du vaccin AstraZeneca dont 504 000 doses de l’initiative COVAX, coordonnée par l’Organisation mondiale de la santé (OMS), et 50 000 doses dans le cadre de la coopération ivoiro-indienne.

Depuis le 1er mars 2021, date de démarrage de la vaccination, près de 132 434 personnes ont déjà été vacci­nées. La République de Côte d’Ivoire recevra, à la fin du premier semestre de 2021, au total, près d’un million de doses à travers l’initiative COVAX. Et le Gouvernement et le comité de veille ne ménagent aucun effort en vue d’une couverture vaccinale plus élevée.

Mesdames et Messieurs,

Pour juguler la crise sanitaire liée à la COVID-19, le Conseil national de sécurité, sur proposition du Comité de veille, a décidé des mesures suivantes:

* Prolonger l’état d’urgence sanitaire jusqu’au 30 juin 2021.
* Élargir la vaccination aux personnes de 18 ans et plus.
* Procéder à la décentralisation de la campagne de vaccination.
* Poursuivre et intensifier la sensibilisation en vue du strict respect des mesures barrières.

Afin de briser la chaîne de transmission de la COVID-19 en République de Côte d’Ivoire, le Conseil national de sécurité demande aux populations de respecter strictement les mesures barrières et invite les personnes cibles à se faire vacciner.

Spécifiquement pour le Congrès, le Comité santé est piloté par le Directeur général du Service d’aide médicale urgente (SAMU) et le Directeur général de l’Institut national d’hygiène publique (INHP), qui ont élaboré un guide sanitaire dédié aux congressistes contenant toutes les informations utiles qui sera mis à la disposition de tous les délégués.

En ce qui concerne les délégués du Congrès, un plan sanitaire spécial est prévu, aussi bien pour les person­nalités de marque ou VIP que pour l’ensemble des participants, y compris bien sûr le personnel du Bureau international, depuis leur arrivée sur le sol ivoirien, durant leur séjour et jusqu’à leur départ. Ce plan couvre les transports et déplacements dans les hôtels, sur le site du Congrès et tous les autres lieux de fréquentation des délégués.

Le Comité prendra les dispositions pour réaliser sur place des tests COVID en cas de besoin. Les dispositions usuelles (gels pour les mains, masques, désinfection périodique) seront en vigueur dans les cars, véhicules, hôtels et lieux de réunions. Certaines mesures ont même été déjà exposées à la délégation d’experts du Bureau international, à l’occasion de leur visite d’évaluation effectuée en janvier 2020 avec un très bon niveau de satisfecit.

Sur le plan sécuritaire, un plan spécifique est conçu pour assurer la parfaite sécurité de toutes les délégations durant leur séjour (déplacement, hôtels, lieux de réunions). Les VIP bénéficieront d’une protection dédiée. Ces dispositions, déjà présentées à la délégation du Bureau international lors de son dernier passage, ont été validées.

Au niveau de la logistique, le site du Congrès demeure le Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire avec la validation du plan de masse passé en revue par le Bureau international en janvier 2020. Il convient de préciser que, compte tenu des mesures de distanciation, des simulations ont été faites pour déterminer la capacité finale de la salle principale des plénières, des salles des commissions ainsi que toutes les salles retenues. Ces dispositions seront soumises à l’appréciation de la délégation du Bureau international qui se rendra bientôt à Abidjan pour validation.

Au niveau des technologies de l’information, il faut retenir un satisfecit dans les préparatifs avec dorénavant la prise en compte de la forme hybride du Congrès. Et je puis vous assurer que, sur ce plan, **la République de Côte d’Ivoire est déjà prête pour vous offrir un Congrès, quel que soit le format, aussi bien en présentiel, en hybride qu’en virtuel.**

En ce qui concerne la communication, il est à noter que le site Web dédié au Congrès est fonctionnel et est en cours d’actualisation avec toutes les informations utiles en lien avec le Congrès et ses préparatifs.

S’agissant de l’accueil et de l’hébergement, une révision du processus de réservation sera précisée dans la lettre d’invitation afin de permettre aux délégués de procéder directement à leurs réservations auprès des hôtels retenus et accrédités dans le cadre du 27e Congrès.

Quant aux réceptions et dîners de gala, les pays qui le souhaitent pourront se faire connaître et bénéficieront de l’assistance du Comité d’organisation.

En ce qui concerne les visas, la procédure sera facilitée pour accélérer leur délivrance par toutes nos repré­sentations diplomatiques et consulaires. Des dispositions spéciales seront également mises en place à l’arri­vée pour l’obtention du visa pour tous les délégués qui ne l’auront pas obtenu avant de quitter leur pays. Pour ce qui est des demandes de remboursement des frais de réservation d’hôtel, la satisfaction a été donnée à tous ceux qui en ont formulé la demande.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de saluer l’élan de solidarité des pays africains qui se sont fortement engagés grâce, notam­ment, à la mise en place d’un Comité de soutien à l’organisation de ce Congrès baptisé «Le Congrès de l’Afrique», avec comme slogan **«L’Afrique vous invite, la République de Côte d’Ivoire vous accueille!»**. C’est le lieu de remercier ici M. le Secrétaire général de l’Union panafricaine des postes pour cette initiative.

Je voudrais une fois de plus saluer toutes les initiatives et les actions entreprises pour soutenir la République de Côte d’Ivoire dans l’organisation du 27e Congrès postal universel.

Pour clore mon propos, je voudrais exprimer haut et fort la ferme volonté des autorités ivoiriennes à accueillir, du 9 au 27 août 2021 à Abidjan, tous les Pays-membres de l’Union postale universelle, tout en leur souhaitant par l’avance la traditionnelle «AKWABA» pour célébrer la fraternité postale en terre africaine.

Je vous remercie de votre aimable attention.